

ils ont péché, ils persévèrent dans ce péché, ils ne peuvent faire autrement que d'y persévérer, et éternellement ils seront l'objet des vengeances de Dieu et de la punition attachée à leurs crimes. O mon Dieu ! ayez pitié de votre créature, délivrez du péché cette âme qui en a été souillée : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam* (1). J'implore votre miséricorde infinie ; et, si une miséricorde ne suffit pas, j'implore toute l'abondance de vos innombrables miséricordes, de tout ce qu'il y a en vous de bonté, de douceur, de clémence, de charité, de tendresse et d'indulgence : *Et secundum multitudinem miserationum tuarum dele iniquitatem meam* (2). Lavez-moi, et lavez-moi encore jusqu'à ce que je sois pur à vos yeux : *Amplius lava me ab iniquitate mea* (3). Oui, effacez, détruisez entièrement cette tache dont mon âme est souillée ; et que, régénéré dans le sang adorable de cette victime qui sauve tous ceux qui recourent à elle, je meure dans votre amour, et je mérite de parvenir à l'éternelle félicité. *Amen.*

(1) Ps. L, 1. — (2) Ibid. 2. — (3) Ibid. 3.

SERMON

SUR L'IMPURETÉ.

Cum immundus spiritus exierit de homine, ambulat per loca inaquosa, quærens requiem ; et non inveniens, dicit : Revertar in domum meam unde exivi.

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il s'en va par des lieux arides, cherchant du repos ; et, comme il n'en trouve point, il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti. (*Luc. XI, 24.*)

ENTRE tous les péchés qui précipitent les hommes dans les enfers, il en est un plus vil et plus honteux que tous les autres, plus contraire à la sainteté de la loi divine et à la dignité de l'homme ; qui imprime une tache si ignominieuse à l'âme et au corps, qu'il dégrade l'être raisonnable jusqu'au niveau de la brute et souvent au-dessous d'elle. Commettre les autres péchés, c'est se rendre coupable ; mais penser à celui-ci, c'est une tache, en parler est une indécence, en voir

les objets est une souillure, le connaître est déjà un opprobre. Tous les péchés sont impurs, celui-ci est l'impureté même; dérèglement si infâme que l'Apôtre défend d'en prononcer même le nom parmi les fidèles. Comment donc, après cette défense, venons-nous en entretenir une assemblée chrétienne, dans le lieu saint et jusqu'au pied des autels? Ah! mes Frères, nous en parlerons comme l'Apôtre, pour en inspirer l'horreur; nous ne venons pas le peindre, mais le flétrir, mais le faire haïr et redouter de ceux qui en sont esclaves. Les oreilles les plus délicates et les plus chastes n'ont pas à craindre que nous les offensions; mais nous taire serait une prévarication véritable. Ce n'est pas quand le mal est à son comble, qu'il est permis de négliger le remède; ce n'est pas quand le vice s'est débordé comme un torrent dévastateur, qu'il entraîne tout et qu'il menace de tout engloutir, que l'on doit cesser de lui opposer des digues. Nous remplirons donc notre devoir, quelque pénible qu'il puisse être; et, si nous ne pouvons arrêter les ravages de ce torrent, du moins nous avertirons du danger ceux qui se jouent im-

prudemment sur ses bords, et nous rappellerons par un cri d'alarme ceux qui se laissent emporter par la violence de ses eaux vers l'abîme. Pour proportionner à la grandeur du mal la gravité de notre discours, nous démontrerons ces deux propositions: la première, que rien n'est plus effrayant que les peines dont Dieu punit les péchés de la chair; la seconde, que rien n'est plus juste que la sévérité de ces châtimens: tel est le sujet et la division de ce discours.

O mon Dieu! je ne demande pas en ce moment que vous purifiez mes lèvres comme celles du prophète Isaïe; mais je vous demande que vous envoyiez votre Ange pour toucher ma bouche de ce charbon ardent qui produit les paroles brûlantes, afin d'allumer dans les cœurs de ceux qui m'entendent la haine, l'indignation et la terreur contre un vice que vous détestez.

PREMIER POINT.

Il est assez ordinaire de chercher à se persuader que Dieu n'aura que de l'indulgence pour ces viles passions dont le monde

est le zélé apologiste, et qu'il s'efforce même d'ennoblir en les donnant pour les passions des cœurs grands, généreux et sensibles. Mais, mes Frères, il s'agit ici de nous convaincre, non par des raisonnemens, mais par des faits. Pour connaître la sévérité dont Dieu use à l'égard de ceux qui se livrent à l'esprit immonde, ouvrons l'histoire de tous les temps et de tous les peuples, consultons les divines Ecritures; et nous serons épouvantés des châtimens exercés contre ceux qui se laissent aller à ces faiblesses indignes, pour lesquelles on prétend trouver tant d'excuses. Parmi les plus terribles et les plus mémorables effets de la justice divine, il n'en est aucun qui surpasse cette grande inondation qui submergea le monde tout entier, à l'exception d'une seule famille: catastrophe que l'incrédulité même la plus audacieuse ne pourrait sans folie révoquer en doute; puisque non-seulement elle est écrite dans les Livres saints, mais qu'elle se lit dans toutes les histoires et toutes les mythologies, qu'elle se trouve dans toutes les traditions des peuples civilisés et barbares, et que de plus elle est écrite en caractères frappans sur toute la surface du

globe. Que l'on descende en effet dans les vallées les plus profondes, que l'on monte sur les cimes les plus élevées; on trouvera partout les monumens et les débris de cette grande submersion, et les preuves les plus manifestes que les eaux couvrirent alors, selon le récit de Moïse, les plus hautes montagnes. Or, quelle fut la cause de cet effet si étonnant de la colère d'un Dieu d'ailleurs si bon et si tendre envers ses créatures? une seule cause, mes Frères, le genre de désordre dont je parle: toute chair avait corrompu sa voie: *Omnis quippe caro corruerat viam suam super terram* (1). Les enfans de Dieu s'étaient laissé séduire, et chacun s'était livré au dérèglement de son cœur. C'en est assez pour que Dieu prenne cette terrible résolution de faire périr tout le genre humain, en exceptant Noé seul et ses enfans, parce qu'ils étaient demeurés chastes. O grand Dieu! comment osons-nous traiter de jeu et de bagatelle ce qui a pu vous porter à une si terrible résolution? Il est bien vrai que, déjà une fois auparavant et après la chute du premier homme, Dieu

(1) Gen. vi, 12.

avait prononcé l'arrêt de mort contre Adam et ses enfans , contre toute leur postérité et par conséquent contre le genre humain tout entier. Mais , parce que l'impureté n'eut point de part à ce premier crime, quelque grand qu'il fût d'ailleurs, voyez combien dans cette circonstance Dieu fait éclater moins de colère que dans ce désordre. Lorsqu'il s'agit de la désobéissance d'Adam et de son épouse, Dieu s'exprime avec la plus étonnante douceur : il ne parle ni de sa douleur, ni de son indignation; mais, en choisissant les expressions les plus douces, il cite les coupables devant lui, les entend, et, parce qu'ils sont convaincus, prononce contre eux la sentence de mort, qui ne répugne pas avec la condition naturelle de ceux qu'il condamne : Tu es poussière, et tu retourneras en poussière : *Pulvis es, et in pulverem reverteris* (1). C'est avec une inconcevable lenteur qu'il exécute cette sentence : les premiers coupables y survivent près de mille ans entiers; leurs enfans mourront lentement les uns après les autres, chacun laissant après lui des enfans qui en quelque

(1) Gen. III, 19

sorte le feront revivre sur la terre. Mais quand il s'agit de punir la dépravation des mœurs de l'homme devenu chair, selon l'expression de Dieu même, alors je n'entends pas sortir une parole de la bouche de Dieu qui n'annonce une sorte de fureur. Une grande douleur pénètre jusqu'au fond de son cœur et de ses entrailles : *Tactus dolore cordis intrinsecus* (1). Nul ménagement, il semble se complaire dans la pensée qu'il va exterminer tous les hommes auxquels il a donné l'être et la vie : *Delebo, inquit, hominem quem creavi à facie terræ* (2). Mon amour, mon esprit, c'est-à-dire le souffle de ma vie, n'habitera plus avec ceux qui ont obéi aux vils penchans de la chair : *Non permanebit spiritus meus in homine in æternum, quia caro est* (3). Oui, dit-il, la fin de toute chair est venue : *Finis universæ carnis venit coram me* (4). En effet, il exécute avec la plus terrible promptitude une sentence aussi effroyable que celle dont je viens de vous parler; il exécute ce dessein, dont la pensée m'épouvante encore, de faire périr tout d'un

(1) Gen. VI, 6. — (2) Ibid. 7. — (3) Ibid. 3. — (4) Ibid. 13.

coup le genre humain tout entier. Dans la première circonstance, l'homme est le seul objet de la sévérité des jugemens de Dieu; mais, lorsqu'il s'agit du péché ignominieux dont il est question dans ce discours, alors Dieu ne se borne pas à faire peser son bras sur l'homme seul, il faut que tout ce qui a été créé pour l'homme périsse. Je détruirai, dit-il, depuis l'homme jusqu'au dernier des animaux qui sont à son service; j'irai chercher jusqu'au reptile qui se cache dans la terre, je poursuivrai l'oiseau qui fend les nues, et rien n'échappera à mon indignation: *Delebo, inquit, hominem quem creavi à facie terræ, ab homine usque ad animantia, à reptili usque ad volucres cæli* (1). Enfin, dans le premier cas, la terre n'avait été maudite que pour le châtement du pécheur: *Maledicta terra in opere tuo* (2). Tu seras condamné au travail; elle perdra la fécondité spontanée qu'elle a eue jusqu'à présent, elle ne produira qu'après que tu l'auras cultivée à la sueur de ton front: *In sudore vultus tui vesceris pane* (3). Mais quelle chose étonnante, mes Frères, et avec quelle attention

(1) Gen. vi, 7. — (2) Gen. iii, 17. — (3) Ibid, 19.

ne devez-vous pas la considérer! lorsqu'il s'agit de punir les crimes et les égaremens des sens, alors Dieu regarde la terre entière comme maudite, comme corrompue, comme souillée des plus détestables iniquités: *Repleta est terra iniquitate* (1). Il faut qu'elle aussi périsse dans les eaux: *Ego disperdam eos cum terrâ* (2). Toutes les demeures qu'elle contient, les plantes qu'elle nourrit, tout sera consumé et détruit; je ne puis rien supporter de tout ce que j'ai fait pour l'homme; tous les bienfaits que je lui ai accordés me deviennent odieux, parce que je me repens de lui avoir donné la vie: *Pœnitet enim me fecisse eos* (3). Cherchez, mes Frères, s'il est possible, des expressions plus fortes, plus menaçantes, et qui expriment une plus profonde indignation pour le vice dont nous cherchons à vous inspirer la haine. Revenons donc de nos préjugés, si nous voulons juger des choses comme en juge Dieu lui-même, et concluons que parmi les péchés il n'en est point que nous devions fuir avec plus de soin.

Cependant Dieu, après le déluge, semble

(1) Gen. vi, 13. — (2) Ibid. — (3) Ibid. 7.

s'apaiser ; il promet de ne plus submerger le monde sous les eaux , et semble avoir pitié de la fragilité humaine. « Je ne détruirai plus , dit-il , la terre à cause de l'homme , parce que tous ses penchans le portent au mal ; et je ne veux point user une seconde fois de toute la rigueur de ma justice. » Cependant remarquez bien l'évènement qui suit immédiatement le déluge , et qui eut des suites universelles , des suites perpétuelles jusqu'à la fin du monde. Un des trois enfans de Noé commet un péché qui blesse la décence. En quoi consiste-t-il ? en un regard immodeste : il ose fixer les yeux sur la nudité de son père endormi. Ses deux frères ont horreur de ce crime , et donnent l'exemple du plus admirable respect et pour leur père et pour les lois de la pudeur. Qu'arrive-t-il ? Ce regard , ce péché devient comme un nouveau péché originel , dont la punition se poursuit encore dans la race du coupable ; et la conduite retenue et modeste des deux frères est récompensée pendant tous les siècles qui suivent : tant Dieu attache de prix à un acte de vertu , tant il punit avec sévérité les moindres écarts des hommes !

Oui , mes Frères , bénédiction pour Sem et pour Japhet , malédiction pour Cham et Chanaan , avec des suites si étonnantes , que je veux m'arrêter ici un instant pour graver dans votre esprit le souvenir d'un des plus incompréhensibles effets de la justice de Dieu qui ne peut tolérer la moindre , la plus légère faute contre cette pureté de l'âme. Noé , à son réveil , inspiré de Dieu , et répétant les paroles que l'Esprit-Saint lui suggère , dit : Béni soit le Dieu de Sem ; Cham et Chanaan seront ses esclaves : *Benedictus Dominus Deus Sem ; sit Chanaan servus ejus* (1). Ces paroles sont courtes , mais elles renferment de grandes promesses : Bénie soit la race de Sem , de laquelle doit naître le Messie futur , c'est-à-dire l'auteur de toute bénédiction. En effet , Sem est le père d'Abraham , Abraham le père de David et du divin Sauveur : voilà donc la grâce qui lui est accordée pour récompense. Il sera le dépositaire des oracles divins , et l'héritier des bénédictions célestes. Il ajoute : Que la postérité de Japhet se multiplie , et qu'elle entre dans les tentes de Sem , et que Cham et Chanaan soient ses esclaves :

(1) Gen. ix, 26.

Dilatet Deus Japhet, et habitet in tabernaculis Sem, sicut Chanaan servus ejus (1). Or je vois dans ces paroles une prédiction bien remarquable. Les enfans de Japhet peuplèrent l'Europe que nous habitons, cette terre que l'Écriture - Sainte appelle les îles, *insula gentium*, c'est-à-dire le monde romain, tout le monde civilisé. Japhet a donc été notre père et celui de tous les gentils, qui ont formé depuis les peuples chrétiens. Il est entré, conformément à cette prédiction, dans les tentes de Sem : car la postérité de Sem ou les Hébreux ont perdu leurs droits aux bénédictions célestes sur toute la terre; et, après la mort du Messie, les enfans de Japhet sont devenus les héritiers du peuple hébreu et des promesses divines. Ainsi s'est accomplie cette divine parole: *Habitet in tabernaculis Sem*. Enfin, Maudit Chanaan : *Maledictus Chanaan* (2) : c'est-à-dire, que la postérité de Cham soit maudite, et qu'elle devienne l'esclave de ses frères. Vous avez donc déjà vu, et ceci me frappe singulièrement, mes Frères, je vous prie d'y donner une attention particulière; vous avez

(1) Gen. ix, 27. — (2) Ibid, 25.

vu toute l'histoire du peuple hébreu dans ces deux mots : Béni soit le Dieu de Sem; et celle des nations qui sont entrées dans le sein de l'Église, dans ces mots : Que Japhet entre dans les tentes de Sem. Voyez maintenant dans cette dernière parole : Maudit Cham, et qu'il soit l'esclave de ses frères, l'histoire de toute sa postérité. Car, si vous sortez du peuple juif et de ces gentils qui ont embrassé le christianisme, et qui sont la postérité de Sem et de Japhet, que trouvez-vous ? une race d'hommes visiblement dégradée, et qui l'a été dans tous les temps; une race d'hommes qui est, dans sa constitution naturelle, dépourvue de l'intelligence que l'on remarque chez les descendans de Sem et de Japhet; une race chez laquelle les arts et les sciences n'ont jamais été portés à un certain degré de perfection; une race différente des deux autres, et par des traits moins réguliers et moins beaux, et même par une distinction de couleur qui la rend repoussante à la vue; une race dans laquelle le christianisme n'a jamais pu jeter des racines bien profondes; une race chez laquelle on a toujours pris les esclaves, où on les prend encore, et dont les

enfants sont transportés des extrémités de l'orient et du midi, par les enfans de Japhet, pour être courbés sous la glèbe et servir presque comme des animaux. Dites-moi s'il n'est pas bien extraordinaire que le genre humain se trouve ainsi partagé en trois races différentes, dont les destinées s'accomplissent encore sous nos yeux avec tant d'exactitude. Eh bien! rappelez-vous maintenant que tous ces effets si frappans sont, pour les uns, le prix de la pudicité, le prix de la retenue et de la modestie des yeux pratiquées avec fidélité; pour les autres, l'effet d'une horrible malédiction prononcée pour punir la témérité, l'indécence d'un regard. Qu'on vienne maintenant nous dire avec ces préjugés, que, dans les temps reculés, les mœurs étaient simples et grossières, et que l'on ne regardait pas de si près à ce qui touchait la décence. Voilà comment se conduisirent les enfans de Noé, il y a déjà plus de quatre mille ans, et quel châtement ce sage patriarche jugea que méritait une atteinte portée à la pudeur: voilà comment en a jugé Dieu même. Avançons.

Quel exemple frappant encore que celui

de ces cinq villes que l'on nomme encore infâmes et abominables, à cause de leurs excès en matière de mœurs! Voyez avec quel courroux et en même temps avec quelle majesté Dieu même en parle dans nos Livres saints. Les clameurs de Sodome et de Gomorrhe s'élèvent vers moi et retentissent fortement à mes oreilles: *Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est* (1). Leurs crimes forment un poids immense dans la balance de ma justice: *Peccatum eorum aggravatum est nimis* (2). Il feint de ne point croire que des désordres si monstrueux puissent se commettre, et il dit: Je descendrai et je verrai par moi-même s'ils sont aussi coupables en effet que ce cri semble les accuser de l'être: *Descendam et videbo utrum clamorem qui venerit ad me, opere compleverint* (3). Il descend, et à la vue des effroyables dérèglemens dans lesquels ces peuples se sont précipités, il fait pleuvoir, dit l'écrivain sacré, le soufre et le feu: *Pluit super Sodomam et Gomorrhæ sulphur et ignem* (4). Il détruit en entier et renverse de fond en comble ces cinq villes criminelles: *Subvertit civitates*

(1) Gen. xviii, 20. — (2) Ibid. — (3) Ibid. 21. — (4) Gen. xix, 24.

has et omnem circa regionem (1). Il consume et leurs fondemens et la terre qui les a portées, et il fait disparaître cette belle région qu'arrosait le Jourdain et qui ressemblait, dit l'Écriture, à un paradis terrestre; et, à la place de la verdure, à la place d'une terre si cultivée et si fertile, on ne voit plus qu'un lac de bitume qui subsiste encore aujourd'hui, pour attester l'horreur que Dieu a conçue pour le vice contraire au devoir de chasteté qu'il a imposé à l'homme. Une seule famille échappe encore ici à la flamme vengeresse descendue du ciel, et nous retrouvons, jusque dans les mythologies et dans les histoires des peuples antiques, les traces très-reconnaissables et très-frappantes de ce terrible événement.

Maintenant il faudrait vous citer une foule de passages de l'Écriture, pour vous mettre sous les yeux les châtimens exercés sur ceux dont l'âme obéit à la chair. Il n'est pas un genre de vice qui soit nommé dans ce divin livre, dont le châtiment marque davantage la colère divine. Laissons tant d'exemples que nous pourrions rapporter; mais rappe-

(1) Gen. xix, 25.

lons-nous quelle fut la sévérité de Dieu envers le saint roi David, lorsqu'il tomba dans l'adultère. Ce crime lui est remis, le prophète lui dit expressément que Dieu a transporté son péché: *Transtulit peccatum tuum* (1). Mais sera-t-il pour cela exempt de châtiment? non. «Le glaive ne sortira jamais de votre famille, vos femmes seront déshonorées à la face du soleil; vous serez exilé, fugitif devant l'un de vos propres enfans, et vous passerez votre vie dans le deuil et les pleurs. En effet, les enfans de David s'égorgent les uns les autres; les incestes, les meurtres font couler sans cesse les larmes de ses yeux. Que de scènes tragiques, que d'abominables désordres commis dans sa royale famille! que de douleurs ont été pour lui et pour son peuple le châtiment de son péché! Salomon, à son tour, se livre aux penchans qui le portent vers les femmes étrangères; et son royaume est, aussitôt après sa mort, livré en proie aux guerres intestines, aux plus affreux désordres. Quelle fut la cause de la ruine de Tyr et de Sydon? elles furent détruites pour s'être livrées aux passions

(1) II. Reg. xii, 13.

infâmes de la chair, et avoir substitué à l'amour de Dieu l'amour de leurs sens et l'avidité des plaisirs charnels. Ninive périsait pour la même cause, si elle n'eût fléchi le Ciel et obtenu miséricorde.

Mais laissons les Livres sacrés, et passons à l'histoire profane. Parlons de cette Rome si fameuse, maîtresse des nations et reine du monde. La régularité des mœurs régna longtemps chez ce peuple si célèbre; mais, au bout de quelques siècles, dit un poète, la luxure s'introduisit chez ces maîtres du monde et vengea la terre vaincue, de l'orgueil et des succès de ses vainqueurs :

Luxuriæ incubuit, vitiumque ulciscitur orbem.

A peine s'est-elle livrée à ces détestables inclinations, à peine les mœurs sont-elles corrompues jusqu'à un certain point, que l'on vit et Rome même et les provinces voisines comme inondées du sang de leurs habitans. Oubliera-t-on jamais les proscriptions successives d'un Marius et d'un Sylla? oubliera-t-on les règnes des Tibère, des Néron, des Caligula et de tant d'autres monstres qui ne parurent suscités que pour venger Dieu de ce peuple

vainqueur, qui s'était livré à tous les penchans de la nature corrompue?

Que je cite enfin ces Musulmans si voluptueux, et que chacun se rappelle combien de fois des villes, parmi eux, ont été incendiées ou englouties; combien de fois des milliers de ces hommes si asservis à la chair ont été exterminés par les contagions et les autres fléaux du ciel. Quelles guerres cruelles! quelles oppressions barbares! De sorte que l'on peut dire qu'à proportion qu'un peuple cherche son bonheur dans la satisfaction de ses penchans déréglés, il tombe dans tous les genres de souffrances et dans l'abîme de tous les maux. Mais, me dira-t-on peut-être, si tous ces malheurs dont vous venez de parler sont vraiment un effet de la vengeance que Dieu exerce contre les hommes que la mollesse de leur cœur a entraînés dans les péchés de la chair, nous devrions donc être punis aussi nous-mêmes: car les mœurs ne sont-elles pas corrompues parmi nous autant même que chez ces peuples? Hélas! oui, mes Frères, oui: depuis un siècle surtout, il est vrai, les mœurs parmi nous sont déréglées à l'excès, autant peut-être